

Conseil municipal du mercredi 16 octobre 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Finance : indemnité de conseil allouée au comptable du trésor pour l'année 2019
2. Finance : décision modificative n°4
3. Finance : tarif assainissement pour l'année 2020
4. CCPRF : modificative de la compétence lecture publique
5. Livre le Tour des Aînés
6. Divers

COMPTE-RENDU :

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, D. Noury

Excusée : A. Thomas. Absente : A. Primault

1. Indemnité calculée sur la base d'une moyenne du chiffre d'affaires sur 3 ans (569 566 €) : 342,65 € (378,74 € avec la CSG, CRDS).
2. Suite à une erreur sur les comptes concernant les deux logements rue Sainte-Anne, 16 000 € seront enlevés de l'opération 22 pour les remettre sur l'opération 24.
3. Faible consommation d'eau à Eancé en raison de l'utilisation des puits et prix du m3 faible par rapport aux autres communes. Maintien des tarifs actuels.
4. Accord pour la prise en charge du personnel des bibliothèques par la Com Com ainsi que les collections et le mobilier mais pas les bâtiments. Réflexion sur un dépôt de livre à Eancé : ce pourrait être dans le bureau à l'étage de la mairie.
5. Livre à paraître bientôt au prix de 24 €, un exemplaire réservé par la mairie (un couple d'Eancé a été interviewé).
6. Explication sur le RIFSEEP avec notamment une notation du personnel sur 27 critères allant de 0 à 3 points ; vote sur le montant éventuel d'une prime annuelle : 2 pour un montant de 0 à 500 € et 8 pour un montant de 0 à 600 €. Aménagement paysager à voir par la commission fleurissement + Thérèse Monnet. Le point sur la trésorerie : vers un emprunt de 160 000 €. Tour de table pour les prochaines élections municipales.

Conseil municipal du mercredi 18 septembre 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Finance : décision modificative n°2
2. Finance : prestations de services LES CO DU BATI
3. Travaux du secrétariat : examen du devis du peintre
4. Aménagement paysager de la place de la mairie : examen des devis
5. Ressources humaines : suppression du poste de rédacteur à temps non complet
6. Ressources humaines : attribution de l'I.A.T à l'adjoint administratif territorial
7. Couleurs de Bretagne : acquisition de tableaux
8. CCPRF : convention de partenariat pour l'accueil de manifestations de la saison culturelle intercommunale
9. CDG 35 : assurance des risques statutaires
10. SIEFT : Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
11. Divers

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, D. Noury, A. Primault, A. Thomas

Excusée : G. Geslin

1. Afin de pouvoir payer les dernières factures relatives aux travaux des logements et travaux du secrétariat, il sera fait un virement de crédit de 20 000 € pris sur les travaux prévus à la maison Desmottes (budget 45 000 €) où rien ne sera réalisé cette année.
2. Facture de 2 220 € TTC pour prestations techniques ayant trait aux différents chantiers de travaux.
3. Devis Désilles : 3 337, 22 € TTC, à réaliser avec Adrien.
4. Devis sans les fournitures d'arbres qui restent à choisir : Maloeuvre (Eancé) : 1 218 TTC préféré à Serrand (Vitré) : 4 870, 92 TTC.
5. L'emploi de rédacteur territorial à temps non complet est supprimé.
6. Attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité au grade d'adjoint administratif territorial. Délibération relative à l'attribution de l'IEMP de novembre 2018 est abrogé.
7. Trois tableaux réalisés lors de Couleurs de Bretagne ont été choisis pour un montant total de 320 €.
8. Patricia Boucault sera la référente pour la réalisation de l'accueil d'activité intercommunale sur la commune en avril prochain.
9. Assurance des risques statutaires renouvelée pour une durée de 4 ans avec un taux de cotisation annuelle de 5,20 % pour les agents CNRACL et 0.85% pour les agents IRCANTEC.
10. Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil : Consommation moyenne annuelle de 120 m3 par foyer. Le prix du m3 passe de 321,02 € à 326,06 € soit 1,68 % d'augmentation.
11. Contrat CDI pour l'adjoint technique territorial; nomination de l'adjoint administratif territorial en tant que stagiaire; mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) agréée par le Centre de gestion à partir du 1/1/2020 ; voirie communale à recalculer pour la Dotation de Solidarité Rurale : routes + chemins pédestres + nouveau chemin communal de la Roussière) ; rapport d'activité 2018 de la com com ; changement de la pile du défibrillateur et demande de formation pour son utilisation ; panneaux à prévoir pour chaque salle ; demande pour revoir l'accès aux chemins pédestres pour tous les chevaux ; tracts Tous pour la Vie à distribuer (4-5-6 octobre).

Conseil municipal du mercredi 17 juillet 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Création d'un poste permanent : adjoint administratif territorial.
2. Don de l'amicale Eancéenne
3. Achat d'un tableau réalisé lors de l'évènement Couleurs de Bretagne
4. Adoption d'une motion en faveur du maintien de la trésorerie de Retiers, dans le cadre de l'avant-projet d'organisation du réseau de proximité des finances publiques
5. Maintien des services publics
6. Divers

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, D.

Noury, A. Thomas

Excusées : M. Alonso, A. Primault

1. Ce poste à temps complet n'est pas nominatif pour l'instant et doit prendre effet à partir du 1/09/2019.
2. Suite à la fête communale, le comité des fêtes remet à la commune le bénéfice qui lui revient : 1465,12 €. Cette somme servira à acquérir des panneaux de signalisation (panneaux de

danger, entre autres) et du matériel pour la salle Pierre-et-Marie-Curie (vaisselle, couteaux, douchette, sèche-main...), Patricia et Gisèle se renseignent sur les tarifs.

3. Montant des 2 drapeaux : 32,40 € TTC, du panneau refait : 54 € TTC (Déco-Pub).
4. Renseignements à demander aux artistes sur le prix de vente des œuvres suivantes :
 - « Eancé à la limite de la Bretagne » de M. Salliot (Saint-Didier 35) (paysage église)
 - « Petite maison de caractère » de L. Salan (Saint-Samson-sur-Rance 22) (ruine derrière l'église)
 - « Le bourg d'antan » de N. Bomal (Orgères 35) (mairie en couleurs)
 - « Place de la mairie » de Y. Surleve (Saint-Gilles 35) (mairie en noir et blanc)
 - « L'esprit du Semnon » de A. Hamelin (Trémeheuc 35) (le Semnon bleuté)
5. Unanimité pour le maintien de la trésorerie à Retiers plutôt que de tout regrouper à Vitré dont nous sommes éloignés.
6. Unanimité également pour maintenir des services de proximité dans nos communes rurales.
7. Le nouvel enrobé a été posé mardi 16/07/19. Pour les plantations des arbres ce sera en novembre : des hautes tiges (chêne ou catalpa ou polonia...) ; rosiers grimpants en façade de mairie ; fleurs blanches au pied des arbres.

Location à un jeune homme de Senonnes début août.

Arrosage : Après Henri V., Claude G. vendredi 19 et Philippe J. mardi 23 et vendredi 26

Prévision spectacle (saison culturelle) le vendredi 3 avril 2020 en lien avec l'Ecole des saveurs, probablement à la salle PM Curie : « Les leçons impertinentes de Zou » (leçon n° 2 : Drague, consentement et Monsieur Moustache).

Renseignements auprès de M. Nicolas Juret, responsable de l'école de musique, en vue d'un concert dans l'église à programmer le dernier trimestre 2019 ou le premier trimestre 2020 ; réponse à la rentrée.

Réflexion sur le passage en zone 30 dans tout le bourg.

Conseil municipal du mercredi 26 juin 2019 à 20h : ORDRE DU JOUR

1. Prêt Caisse des Dépôts – 5 rue Sainte Anne
2. Eglise – Examen du devis pour le battant de la cloche et remplacement des kits de transmission des grosses et moyennes cloches.
3. Frais de déplacement des agents communaux
4. Tarif des fournitures mise à disposition lors des locations de salle communale
5. Travaux – Ecole « Le Jardin des Mots » de Martigné-Ferchaud : participation de la commune d'Eancé
6. CCPRF : répartition des sièges communautaires 2020
7. Divers

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, D. Noury, A. Thomas.

Absente : A. Primault

1. Le coût total pour le logement 5 rue Sainte Anne s'élève à 280 202 € TTC (dont 41 600 € d'achat, 214 302 € de travaux, 24 600 € d'honoraires). Le montant des subventions étant de 215 919 € (39 980 € énergie positive, 74 570 € département, 67 582 € région, 33 250 € communauté de communes), le reste à charge sera comblé par un emprunt à la Caisse des dépôts (environ 65 000 €), banque obligatoire comme c'est un locatif social (loyer conventionné) sur 15 ou 20 ans. La TVA sera récupérable.
2. Le devis Biard Roy se monte à 2 080 € HT soit 2 496 € TTC : en attente car il n'y a pas urgence.

3. Remboursement accordé aux agents communaux sous condition qu'un ordre de mission est été établi au préalable. Le montant du remboursement est fixé selon un barème national soit pour une voiture faisant 5 CV et moins une indemnité de 0,29 € / km.
4. Une liste a été établie avec un montant arrondi en fonction du prix d'achat de chaque élément. Le forfait ménage, si besoin, est évalué à 60 € de l'heure pour l'instant. A rappeler sur les contrats : il est formellement interdit de dormir dans les salles la nuit.
5. Il sera mis fin à la fourniture gratuite d'électricité sur le parking.
6. Afin de limiter le stationnement rue Sainte-Anne, la rue du Presbytère sera mise en sens unique (dans le sens vers l'église) et des places de stationnement y seront délimitées.
7. La participation demandée, en rapport avec l'investissement et le nombre d'élèves, se monte à 10 070 € / an pendant 10 ans ou 5 035 € / an pendant 20 ans ou 3 356 € / an pendant 30 ans sinon le ticket de cantine sera augmenté de 2 €. VOTE : 9 avis défavorables et 1 blanc.
8. La loi propose une répartition des sièges en fonction de la population de chaque commune soit 36 délégués communautaires ou bien de maintenir la situation actuelle avec 43 délégués communautaires. Il a été choisi d'approuver la deuxième solution en conservant 43 délégués communautaires et donc la répartition existante à ce jour.
9. Bulletin à préparer pour la mi-juillet. Accueil de 55 Polonais le 13 juillet à la salle Pierre-et-Marie-Curie avec leurs accompagnateurs, salle et vaisselle fournies gratuitement. Préparation du concours de peinture du samedi 29 juin, les œuvres primées pourront être gardées en exposition à condition de les présenter dans un endroit sécurisé. Un recensement aura lieu en janvier 2020. Aménagement du secrétariat avec avis d'une décoratrice : ne pas mettre le mobilier en valeur. Réflexion sur le choix des arbres à planter place de la Mairie.

Conseil municipal du mercredi 15 mai 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles
2. Délégation du conseil municipal au maire
3. Désignation de délégués pour animation commerce et tiers-lieux du secteur associatif
4. Achat d'un abri de jardin – 4 rue Bellevue
5. Décision modificative 1 – 4 rue Bellevue (Ajout à l'ordre du jour accepté à l'unanimité par le conseil)
6. Divers (Aménagement du secrétariat)

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, Monnet, D. Noury, A. Primault, A. Thomas

1. Accord pour qu'en cas de congés d'un agent communal ou tout autre motif, il y ait possibilité d'embaucher un agent contractuel.
2. Autorisation en bonne et due forme donnée au maire pour faire face à une dépense urgente ou imprévue à condition que la somme dépensée n'excède pas 1 000 euros.
3. Suite à une demande de Luc Gallard pour mettre en réseau les communes de Coësmes, Marcillé-Robert, Boistrudan et Eancé au sujet de l'animation de leurs commerces, voici les délégués intéressés : Patricia Boucault, Thérèse Monnet, Alice Primault et Henri Valais.
4. Un devis est présenté (Agrial), d'autres sont à chercher (Leclerc, Bricomarché, Espace Emeraude...). Une dalle de béton sera à prévoir.

5. Virement de crédit de 5 000 € du chapitre 011 (charges générales) vers le chapitre 13 (immobilisations en cours) – Opération 4 rue Bellevue.
6. Modification du bureau de vote au niveau des plages horaires des permanences ; aménagement du secrétariat : nouveau plan de l'Atelier du Plessis (Chartres-de-Bretagne), réflexion sur le choix des couleurs ; préparation de la journée citoyenne ; courrier de la mairie de Martigné-Ferchaud pour l'aide au financement des travaux de l'école publique.

Conseil municipal du mercredi 24 avril 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Contrat de maintenance relatif aux équipements de cuisine de la salle communale Pierre et Marie Curie – Examen du devis
2. Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciel Segilog- Berger Levrault
3. Roche aux fées Communauté : approbation adhésion au Syndicat du Bassin Versant de l'Oudon
4. Modification statutaires – Syndicat intercommunal des eaux de la Forêt du Theil
9. Divers (Aménagement secrétariat. Planning tenue des bureaux de vote du 26 mai 2019)

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, Monnet, D. Noury, A. Primault, A. Thomas

1. Devis de maintenance de 448 € HT / 537,60 € TTC, contrat de 2 ans. Un autre devis sera demandé à un artisan local portant sur le seul nettoyage annuel de la hotte, avec certificat.
2. Le contrat d'une durée de 3 ans s'achève au 15 mai 2019. Accord pour le renouveler, se renseigner auprès du responsable informatique de la Communauté de communes.
3. Accord car 2 communes (Chelun et Martigné) sont concernées.
4. La raison en est que Piré-sur-Seiche est remplacée par la commune nouvelle Piré-Chancé.
5. Secrétariat : la version A du plan de l'Atelier du Plessis est préférée à la version B, une équipe suivra le dossier avec la secrétaire notamment pour le choix des coloris (Henri, Patricia, Thérèse). Bureau de vote du 26 mai (8 h à 18 h) : 4 équipes de 3 personnes se relayeront toutes les 2 heures et demie. Journée citoyenne du 18 mai : une feuille d'info à prévoir. Le panneau sur le jumelage sera refait et remis à sa place avec ajout du blason de la commune. Réflexion sur l'intérêt de la lecture.

Conseil municipal du mercredi 27 mars 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 ; affectation du résultat au budget commune
2. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 ; affectation du résultat au budget assainissement
3. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 ; affectation du résultat au budget lotissement
4. Vote des taux de contributions directes pour l'année 2019
5. Affectation des travaux d'entretien du réseau eaux usées et des bassins de lagunage par l'employé communal polyvalent
6. Vote des budgets primitifs 2019
7. Vente d'une partie du terrain situé 9 contour René-Gisteau
8. Avenants aux marchés 3 et 5 rue Sainte-Anne (Onorm et La Miroiterie de la Mée)
9. Avenants aux marchés 3 et 5 rue Sainte-Anne et 4 rue de Bellevue (Dekra)

10. Groupement de commandes ; contrôle des mobiliers sportifs et des aires de jeux par la Communauté de communes
11. Divers (Office des sports, bibliothèque).

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, Monnet, D. Noury, A. Primault, A. Thomas

1. Résultats 2018 (commune) : Fonctionnement + 82 428,64 € / Investissement : + 147 259,74 € soit un résultat cumulé de + 229 688,38 €. Approbation.
2. Résultats 2018 (assainissement) : Fonctionnement + 6 850,54 € / Investissement : + 11 593,98 € soit un résultat cumulé de + 18 444,52 €. Approbation.
3. Résultats 2018 (lotissement) : Fonctionnement + 59 477,73 € / Investissement : + 60 619,45 € soit un résultat cumulé de – 1 141,72 €. Approbation. Rappel, il reste 4 lots à vendre à 21,53 € TTC le m² : lot 2 (665 m²), lot 4 (582 m²), lot 8 (664 m²), lot 9 (731 m²).
4. Taux reconduits (Taxe habitation 12,13 % ; Taxe Foncier Bâti 13,44 % ; Taxe Foncier Non Bâti 39,41 %)
5. Dépenses évaluées à 6 000 € pour 2018 et 2019.
6. Budget communal équilibré à 369 161,64 € en fonctionnement et à 1 047 285,74 € en investissement à détailler comme suit :
 - Court terme : 300 000 €
 - Reliquat commerce : 13 430 €
 - Opération logement 3 rue Sainte-Anne : 180 000 €
 - Opération logement 4 rue de Bellevue : 100 000 €
 - Opération logement 5 rue Sainte-Anne : 164 000 €
 - Accessibilité et embellissement bourg et salle PM Curie : 200 000 €
 - Réorganisation secrétariat : 10 000 €
 - Rénovation logement 9 contour René-Gisteau : 25 000 €
 - Immobilier maison Desmottes : 45 856 €
 - Matériel (tracteur) et outillage : 8 999,74 €Prévision d'un emprunt de 210 000 € (capital restant dû pour les autres emprunts à long terme : 32 046,92 € pour 2 logements T4 et T2, remboursés dans 10 et 7 ans ; 49 203,86 € pour l'agrandissement de la salle PM Curie, remboursé dans 4 ans).
Vote : 10 pour et 1 abstention.
Budget assainissement équilibré à 9 441,44 € en fonctionnement et à 13 692 € en investissement. Vote : 11 pour.
Budget lotissement équilibré à 108 006,20 € en fonctionnement et à idem en investissement.
Vote : 11 pour.
7. Vente à Jean-Luc Lecomte : environ 200 m² à 5 € le m² + frais à la charge de l'acquéreur.
8. Travaux d'évacuation des eaux, pour 12 356,86 TTC par Onorm. Fourniture et installation de stores, pour 2 277,33 € TTC par Miroiterie de la Mée.
9. Fourniture et installation de stores, pour 499,95 € TTC par Miroiterie de la Mée (au 4 rue de Bellevue). Facture de sécurité au vu des retards pris, pour 1 062, 50 € HT par Dekra (rue Sainte-Anne).
10. Accord pour une plus grande mutualisation entre les communes.
11. Divers : Action Flash avec l'Office des Sports prévue le mardi 23 juillet à Eancé, 3 € par enfants. Réflexion pour la mise en place d'une bibliothèque avec Thérèse et Marie ; animation Lectures Poétiques de mars à juin (prendre rendez-vous au 02.99.43.64.87 pour une lecture personnalisée, en groupe, en solo, en famille, chez vous, au travail, en

extérieur). Venue de Christine Cloarec le 25 avril. Demande d'un stationnement d'un camping car. Repas du jumelage le dimanche 14 juillet à la salle PM Curie, préparer la salle le samedi matin.

Conseil municipal du mercredi 20 février 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Roche aux Fées Communauté : modification de la compétence transport
2. Roche aux Fées Communauté : opposition au transfert de la compétence eau
3. Attribution de l'indemnité de régisseur principal 2018 au comptable du Trésor Public
4. Définition des montants de subventions accordées aux associations pour l'année 2019
5. Contrat de maintenance relatifs aux équipements de cuisine salle Pierre-et-Marie-Curie : examen du devis
6. Travaux au logement du 9 contour René-Gisteau : examen des devis
7. Pièces détachées des jeux extérieurs : examen du devis
8. Subvention classe de neige 2018
9. Divers : point sur les dépenses de l'exercice 2018 ; location des salles communales aux associations ; location logement 2 rue de Bellevue : examen des candidatures.

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, A. Brizard, T. Monnet, D. Noury, A. Primault

Excusée : A. Thomas (pouvoir donné à P. Jolys)

1. En plus du transport à domicile, la Communauté de communes doit ajouter le plan vélo afin d'aménager des pistes cyclables intercommunales (Retiers-Le Theil puis vers Essé, Coësmes, Marcillé) avec investissement important (1 600 000 € HT). Modification acceptée par vote favorable : 7 voix contre 4.
2. Accord à l'unanimité pour que la gestion des eaux pluviales reste de une compétence communale.
3. Accord à l'unanimité pour le versement de la somme de 311,52 € à Mme Djellabi, trésorière.
4. Passage en revue des subventions : APPE (250 €), Club des Sans Soucis (650 €), ACCA (850 €), UNC AFN (160 €), Jumelage cantonal (33 €), CLIC Roche aux Fées (120 €), Amicale donneurs de sang (40 €), Crocq'vacances Retiers (150 €), Le Relais Retiers (70 €), FGDON frelon asiatique (90 €), L'Outil en mains Retiers (80 €), Prévention routière (22 €), ADMR Martigné (200 €), Familles Rurales Martigné (10 €/jour/enfant), OGEC participation fournitures (30 €/élève), OGEC contrat association (1 177 €/élève maternelle et 375 €/élève primaire), AEPEC cantine (185 €/élève), AEPEC garderie (2 573 €), location salle Chelun (1 050 €), divers (300 €).
5. Le devis de Horis Services se monte à 537,60 € TTC. Attente de renseignements complémentaires.
6. L'entreprise Désilles (Bourgbarré) est retenue pour les travaux de peinture et sols (8 075,11 TTC) et l'entreprise Doré (Villepôt) pour les travaux d'électricité et plomberie (14 608,94 € TTC).
7. L'entreprise Sabin (La Rouaudière) est retenue pour les changements de pièces de jeux afin de conserver une bonne sécurité (876 € TTC).
8. La subvention pour la classe de neige du début 2018 pour le RPI est de 906,50 € et 1 084,88 € pour la piscine, année scolaire 2017-2018.
9. Analyse des dépenses de fonctionnement 2018 et comparaison avec 2016 et 2017 et projection 2019 ; le point sur les subventions à percevoir. Salles : le chauffage (30 €) sera

facturé aux associations en cas d'utilisation supplémentaire après le droit à une location gratuite ; de même pour le théâtre pour chaque représentation. La décision de louer un logement communal sera désormais vu en commission Bâtiment. Journée citoyenne fixée au samedi 18 mai (la matinée à partir de 9 h).

Conseil municipal du mercredi 16 janvier 2019 à 20h. : ORDRE DU JOUR

1. Autorisation relative au mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019
2. Avis sur l'extension de l'unité de méthanisation située à Martigné-Ferchaud
3. Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires
4. Convention de participation « Familles Rurales » pour les enfants de la commune fréquentant le centre de loisirs de Martigné-Ferchaud
5. Entretien du chauffage de l'église : examen de proposition
6. Divers

COMPTE-RENDU

Présents : H. Valais, G. Geslin, P. Jolys, R. Soulas, M. Alonso, P. Boucault, T. Monnet, D. Noury, A. Primault, A. Thomas

Excusé : A. Brizard (pouvoir donné à H. Valais)

1. Accord pour payer maintenant les factures correspondant au quart du budget investissement 2018 en attente du vote du budget 2019.
2. Doublement de l'unité de méthanisation de Martigné-Ferchaud située au « Bois Rocher », route de Coësmes. Avis du Conseil : 7 favorables, 3 défavorables, 1 blanc. Le Conseil émet une réserve quant à l'utilisation de produits agricoles destinés à l'alimentation humaine ou animale pour faire fonctionner l'installation.
3. Accord pour un nouvel appel d'offres par le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine.
4. Maintien de la subvention de 10 € par enfant et par journée au Centre de loisirs géré par « Familles Rurales » de Martigné-Ferchaud.
5. Deux propositions de « Delestre Industrie » (Maine-et-Loire) : soit un contrat simple de 662,40 € HT pour cette année (contrôle et réparations si nécessaire) ou soit un contrat sur cinq années de 528,40 € HT/an. Choix unanime pour la première proposition.
6. Eolien : une réunion s'est tenue à la sous-préfecture pour faire le point, la commune étant représentée par T. Monnet. Visite prévue du logement situé 9 contour René-Gisteau (avant travaux de rénovation) et du logement situé 4 rue de Bellevue (fin des travaux de rénovation) : 27 janvier à 10 h 30. Mise en place d'un cahier de doléances aux heures d'ouverture de la mairie. Pas de facturation aux AFN de la salle communale pour la commémoration du 11 novembre. Un trou de plus de 2 mètres à boucher au Moulin du Gravier (avant le barrage) : P. Jolys s'en charge. Etat des dépenses et des recettes concernant les gros travaux en cours : à l'équilibre.